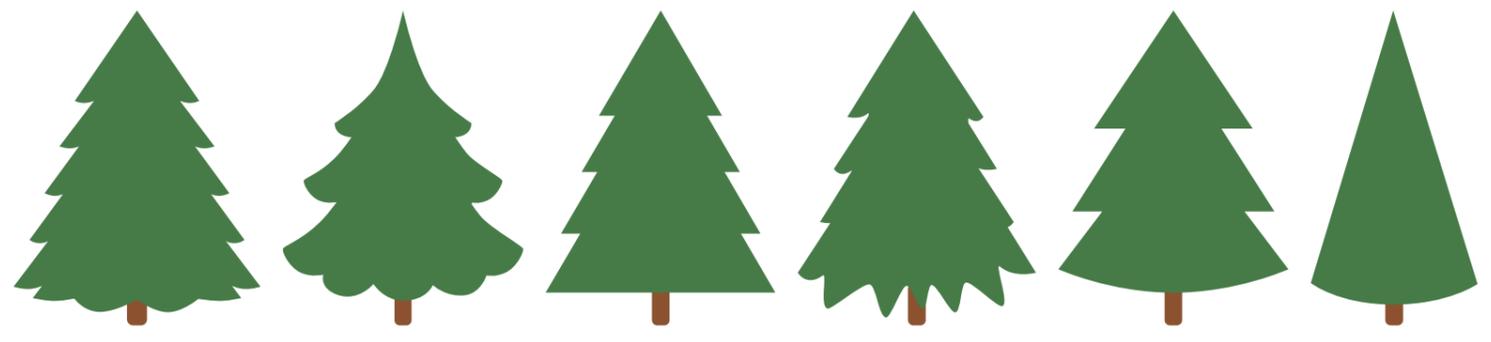


Après les fêtes



***Donnez une
seconde vie à
votre sapin.***

**35 points de dépôt accessibles
jusqu'au mardi 16 janvier 2018.**
À Distré, sur le parking de la Rue de l'école.



Il sera broyé et valorisé en compost.
Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels,
totalement débarrassés de leurs décorations, sans pied, ni sac.

Renseignements au 02 41 50 44 67 ou en mairie.
Un service proposé par Saumur Agglopropreté,
en partenariat avec la mairie de Distré.

